

Séance du 26 mai 2016 à 19 heures  
Commune de BOISSIERES – Salle des Fêtes

Aujourd'hui, vingt-six mai deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la  
Commune de Boissières – Salle des fêtes

**Nombre de présents :** 54  
**Nombre de votants :** 49 dont 8 possédant une procuration

▪ **TITULAIRES :**

ARCAMBAL  
BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAHORS

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
COURS  
CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LAMAGDELAINE  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PRADINES

ST DENIS CATUS  
ST MEDARD  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS  
VALROUFIE  
VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle  
M. PARNAUDEAU Willy,  
M. RAFFY Gilles,  
M. SEGOND Dominique,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,  
M. TILLOU José,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
M. TAILLARDAS Claude,  
M. PEYRUS Guy,  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,  
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,  
Mme LANES Bénédicte,  
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,  
Mme VALETTE Roselyne,  
M. GUILLEMOT Jean-Luc,  
M. MOLINIE Romuald,  
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,  
M. NOUAILLES Serge,  
Mme VANBESIEN Joëlle,  
Mme SIMON-PICQUET Agnès,  
M. REIX Jean-Albert,  
M. GALTHIE Jean-Noël,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel, Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique,  
M. FIGEAC Philippe,  
M. FERNANDEZ Pierre,  
M. PECHBERTY Jean-Jacques,  
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,  
M. ANNES Jean-Pierre,  
M. GILES Jérôme,

▪ **SUPPLEANTS :**

BOISSIERES  
CIEURAC  
COURS  
LABASTIDE DU VERT  
LHERM  
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,  
M. GARD Michel,  
M. MOLESIN Jean-Pierre,  
Mme SOLIVERES Hélène,  
Mme SALANIE Jacqueline,  
M. EYROLLE Jean-Louis,

**Etaients excusés ou absents :**

BOUZIES  
CABRERETS  
CAHORS

28 titulaires - 21 suppléants

Mme MARMIESSE Yvette,  
M. PAULIN Peter,  
Mme LASFARGUES Geneviève, Mme BOUIX Catherine, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration à M. MUNTE), M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène (procuration à M. DELPECH), M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine (procuration à Mme LOOCK), M.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
DOUELLE  
FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
MAXOU  
  
MECHMONT  
MERCUES  
  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PONTCIRQ  
PRADINES  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST GERY  
ST MEDARD  
ST PIERRE LAFEUILLE  
VALROUFIE  
VERS

DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle,  
Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel (procuration à M.  
COLIN), Mme BONNET Catherine,  
M. BRIS René,  
M. FAURE Jean-Pierre,  
M. VAZ Victor (procuration à M. TAILLARDAS),  
M. TREIL Jean,  
M. PLANAVERGNE Jean-François,  
M. COMBET Gil,  
M. OUVRARD François,  
M. CANCEIL Philippe,  
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,  
M. BONNEMERE Jean-Claude,  
M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration à Mme VANBESIEN),  
M. BARDINA Fabien,  
M. VIVIER Jean-Luc (procuration à M. VAYSSOUZE-FAURE),  
M. CHASTAGNOL Gérard,  
M. PRADDAUDE Jean-Paul, M. PONS Stéphane,  
M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration à Mme LANES), Mme RIVIER-  
DELFAU Isabelle,  
M. LEFEBVRE Jean-Yves,  
M. BESSEDE Arnaud,  
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,  
M. LIAUZUN Christian,  
M. MIQUEL Gérard, M. DECREMPS Frédéric,  
M. RAFFY Bernard,  
M. BORIES Olivier, M. BERNIOT Pierre-Jacques,  
M. RIGAL Serge,  
M. GILBERT Joël, M. BONNET Frédéric,  
M. NICOLAON Patrick,  
M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

**Service : Développement Tourisme**

**Objet : Candidature à l'appel à projet européen Grande Itinérance Plan Massif - Projet Via Podiensis  
(Chemin de Saint-Jacques)**

**A été adopté à l'UNANIMITE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 26 mai 2016  
Rapporteur : Michel Simon

Rédacteur : Elisabeth ESPITALIE  
Service : Développement tourisme

**Objet : Candidature à l'appel à projet européen Grande Itinérance Plan Massif- Projet Via Podiensis (Chemin de Saint-Jacques)**

Mesdames, Messieurs,

Le Grand Cahors est traversé par le GR65, chemin de Saint Jacques partant du Puy en Velay (43). Plus de 12 000 pèlerins empruntent ce chemin chaque année, ce chiffre est fourni par un écomètre installé entre Cahors et Labastide-Marnhac.

Le Grand Cahors a rejoint le groupement de collectivités porteuses du projet « Plan Massif 2015-2020 Itinérance ». Ce dernier, avec pour chef de file l'Agglomération du Puy en Velay, a pour objectif de défendre une candidature commune à l'appel à projet du Massif Central.

Le projet défini a pour objectifs :

- Structurer et équiper le cheminement tout en assurant une continuité de services offerts aux pèlerins et randonneurs.
- Promouvoir et valoriser auprès des différents acteurs cet itinéraire majeur de renommée européenne.
- Créer un réseau d'échanges des pratiques entre les territoires traversés.

A l'échelle du territoire de l'agglomération, le projet s'appuiera sur l'aménagement d'un point accueil tourisme sur le site de la nouvelle Auberge de Jeunesse « CHAI ». Cet équipement, ainsi que le jardin attenant à vocation touristique sera orienté sur la thématique Saint Jacques et répondra aux besoins des pèlerins de promotion et de développement de l'ensemble du territoire. En complément, un mobilier de signalétique sera implanté pour accueillir et informer sur les services et attraits qu'offre cette étape.

Pour le Grand Cahors, le montant global des dépenses éligibles s'élèvent à 77685,00 €. Le cofinancement FEDER prévu à cet effet est de 40%, soit 31074,00 €. Le coût se décompose comme suit :

	Montant des dépenses éligibles	Montant de la subvention FEDER sollicitée
Aménagement point info tourisme et jardin-Auberge de Jeunesse	73 685,00 €	29 474,00 €
Aménagement signalétique	4 000,00 €	1 600,00 €
<b>Total =</b>	<b>77 685,00 €</b>	<b>31 074,00 €</b>

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- de participer à la candidature au titre du groupement « projet Saint-Jacques » porté par la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, pour postuler à l'appel à projet Massif Central – Itinérance ;
- b- d'approuver l'engagement du Grand Cahors sur un montant prévisionnel de dépenses éligibles au FEDER de l'ordre de 77 685,00 € ;
- c- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les subventions relatives à ce projet ;
- d- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

 Le Président,  
**Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE**